

Au Journal officiel du 27 au 31 octobre 2018

05/11/2018

Au Journal officiel du 27 au 31 octobre 2018

La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une sélection des textes (et décisions du Conseil d'État) les plus importants parus au Journal officiel.

Au JO du 27 octobre 2018 :

- Décret n° 2018-918 du 26 octobre 2018 modifiant le décret n° 79-160 du 28 février 1979 portant application de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à **l'élection des représentants au Parlement européen et modifiant le Code électoral** . – *Modification du Code électoral et du décret n° 79-160 du 28 février 1979 . – Abrogation du décret n° 2009-370 du 1er avril 2009 , du décret n° 2009-317 du 20 mars 2009 et du décret n° 2014-378 du 28 mars 2014. – Ce texte entre en vigueur le 1er janvier 2019 (cf. art. 10) ;*
- Arrêté du 22 octobre 2018 relatif aux **services chargés de la publicité foncière et aux services chargés de l'enregistrement** .

Au JO du 28 octobre 2018 :

- Décret n° 2018-920 du 26 octobre 2018 relatif au **comité social et économique et au financement mutualisé des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de salariés** . – *Modification du Code du travail. – Ce texte contient une date d'entrée en vigueur particulière au 1er janvier 2020 (cf. art. 5-II) ;*
- Décret n° 2018-921 du 26 octobre 2018 modifiant certaines dispositions du Code du travail relatives au **comité social et économique** . – *Modification du Code du travail.*
- Arrêté du 23 octobre 2018 **portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers** ;

Au JO du 30 octobre 2018 :

- Décret n° 2018-928 du 29 octobre 2018 relatif au **contentieux de la sécurité sociale et de l'aide sociale** . – *Modification du Code de procédure civile, du Code de la sécurité sociale, du Code de l'action sociale et des familles, du Code de justice administrative, du Code rural et de la pêche maritime, du Code de l'organisation judiciaire, du Code du travail et de plusieurs textes non codifiés. – Ce texte entre en vigueur le 1er janvier 2019 sous les réserves prévues par son article 17 (cf. art. 17, I) ;*
- Arrêté du 22 octobre 2018 **modifiant l'article A. 126-1 du Code de l'urbanisme** . – *Modification du Code de l'urbanisme et de l'arrêté du 29 juillet 1987.*

Au JO du 31 octobre 2018 :

- Ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à **faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation** . – *Modification de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 ;*
- Décret n° 2018-931 du 29 octobre 2018 modifiant le décret n° 78-381 du 20 mars 1978 relatif aux **conciliateurs de justice** . – *Modification du décret n° 78-381 du 20 mars 1978. – Ce texte entre en vigueur le 1er janvier 2019 (cf. art. 8) ;*
- Décret n° 2018-932 du 29 octobre 2018 modifiant les dispositions du Code de la défense relatives à la **sécurité des traitements de données à caractère personnel comportant la mention de la qualité de militaire** . – *Modification du Code de la défense. – Ce texte entre en vigueur le 1er avril 2019 (cf. art. 2). – Voir également CNIL, délibération n° 2018-325 du 11 octobre 2018 ;*

- Décret n° 2018-933 du 30 octobre 2018 relatif aux **modalités de cession des immeubles domaniaux reconnus inutiles par le ministre de la défense** . – *Modification du Code général de la propriété des personnes publiques et du Code du domaine de l'État*. – Ce texte entre en vigueur le 1^{er} novembre 2018 (cf. art. 4) ;
- Décret n° 2018-934 du 29 octobre 2018 relatif à la **surveillance post-interventionnelle et à la visite pré-anesthésique** . – *Modification du Code de la santé publique* ;
- Décret n° 2018-935 du 30 octobre 2018 relatif au **versement des cotisations et contributions pour les pensions et allocations temporaires d'invalidité et aux obligations déclaratives pour les comptes individuels de retraite des fonctionnaires de l'État, des magistrats et des militaires** . – *Modification du Code des pensions civiles et militaires de retraite*. – Ce texte entre en vigueur le 1^{er} novembre 2018 (cf. art. 7) ;
- Décret n° 2018-936 du 30 octobre 2018 relatif à la **tenue à jour des comptes individuels de retraite des fonctionnaires de l'État, des magistrats et des militaires, ainsi qu'au versement des contributions et cotisations et aux déclarations dues par La Poste pour la couverture des charges de pensions des fonctionnaires de l'État, des magistrats et des militaires** . – *Modification du Code des pensions civiles et militaires de retraite*. – Ce texte contient une date d'entrée en vigueur particulière au 1^{er} novembre 2018 (cf. art. 4) ;

La Rédaction législation

© LexisNexis SA